

2019-12-09

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée des membres du Conseil de la Municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 9 décembre 2019 à 19H30, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Présences

Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky et Hélène Campbell
Monsieur le conseiller Jean Asnong.

Absences

Madame la conseillère Marianne Cardinal
Monsieur le conseiller Stephan Duquette
Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.

La secrétaire trésorière par intérim, Madelyn Marcoux, est aussi présente.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30.

2. **DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM – NOMINATION**

2019-360

ATTENDU le départ de Mme Sonia Côté à compter du 15 novembre 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer une personne intérimaire pour pouvoir au bon fonctionnement de la municipalité jusqu'à l'embauche de la ou le remplaçant(e) de Mme Côté;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE Mme Madelyn Marcoux soit et est nommée directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim, prenant effet en novembre 2019.

QUE des honoraires de 35\$ de l'heure soient et sont acceptés sur présentation de factures.

ADOPTÉE

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2019-361

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance ajournée du 9 décembre 2019 soit et est adopté et que le point **Affaires nouvelles** reste ouvert.

1. Ouverture de la séance et vérification des présences
2. Directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim – Nomination
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Première période de questions (10 minutes)
5. ADMINISTRATION
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019
 - 5.2 Rescinder la résolution 2019-331 concernant l'engagement par intérim d'une secrétaire d'assemblée et de la directrice générale / secrétaire-trésorière
 - 5.3 Rescinder la résolution 2019-332 concernant l'autorisation de signataire / chèques / PV et autres

- 5.4 Autorisation de signature – Chèques, procès-verbaux et tout autre document
- 5.5 Calendrier des séances ordinaires du conseil 2020
- 5.6 Fermeture durant la période des fêtes
- 5.7 Remise de clefs de l'Hôtel de Ville
- 5.8 Vœux des Fêtes - Journal le St-Armand
- 5.9 Déclaration des dons et autres avantages selon l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
- 6. FINANCES
- 6.1 PG Solutions – Renouvellement du contrat d'entretien 2020
- 6.2 PG Solutions – Renouvellement pour les copies de sécurité 2020
- 6.3 Vérificateurs pour l'année 2019 – Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton
- 6.4 Calendrier municipal 2020 - Approbation de la soumission
- 6.5 Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main - Contribution financière 2019
- 6.6 Crédit de taxes ordures ferme - Fermes Gasser au 144 des Rivières
- 6.7 Comptes à payer au 6 décembre 2019
- 6.8 Comptes payés au 6 décembre 2019
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7.1 Entente avec la Croix Rouge – Renouvellement 2019-2020
- 7.2 Sorties pompiers – Autorisation de paiement
- 7.3 Comité intermunicipal incendie St-Armand et Pike River – Adoption des prévisions budgétaires 2020
- 7.4 Comité intermunicipal incendie St-Armand et Pike River - Adoption de la quote part
- 7.5 Visite du préventionniste – Autorisation de paiement
- 8. VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
- 8.1 MRC - Proposition service régional d'inspection des bandes riveraines corrections à suivre
- 8.2 Hôtel de Ville - Installation septique - Renouvellement contrat entretien
- 8.3 Rapport de l'inspecteur en voirie
- 8.4 Collecte des ordures ménagères 2020 – Rapport d'ouverture de soumission et octroi de contrat
- 8.5 Collecte des matières organiques (compostage) – Rapport d'ouverture des soumissions et octroi de contrat
- 8.6 Récupération du verre – Autorisation de paiement
- 8.7 Conteneur pour le verre – Autorisation de paiement
- 8.8 Travaux au fossé chemins des Carrières et Marier – Autorisation de paiement – DENEXCO
- 8.9 PAARRM - Travaux au fossé chemins des Carrières et Marier – Approbation des travaux
- 8.10 COMBEQ – Adhésion de Gérard Simard pour 2020
- 9. URBANISME
- 9.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment
- 10. LOISIRS ET CULTURE
- 10.1 Paroisse St-Damien - Activités de financement
- 10.2 Pikeriverains en Action - Activités de Noël – Versement de la contribution
- 10.3 Pikeriverains en Action - Demande de subvention - Année 2020
- 11. VARIA
- 11.1 Horizon pour Elle – Journée du 6 décembre - Proclamation
- 11.2 Pacte Brome-Missisquoi - Appui au projet de la Maison de la Famille
- 11.3 CLD Haut Saint-François - Demande d'appui
- 11.4 Pacte Brome-Missisquoi – Appui au projet de la Société de gestion du parc industriel régional
- 12. Affaires nouvelles
- 13, Deuxième période de questions (30 minutes)
- 14, Levée de la séance

ADOPTÉE

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Les interventions portent sur l'invitation aux élus pour le souper de l'Âge d'Or ainsi que l'augmentation des loyers des organismes communautaires par la Ville de Bedford.

5. ADMINISTRATION

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019

2019-362

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 soit adopté, avec une modification à la résolution 2019-345 quant à l'année (2019 au lieu de 2020) et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉE

5.2 Rescinder la résolution 2019-331 concernant l'engagement par intérim d'une secrétaire d'assemblée et de la directrice générale / secrétaire-trésorière

2019-363

ATTENDU QUE la municipalité de Pike River est régie par le Code municipal de la Province de Québec;

ATTENDU QU'il est stipulé à l'article 201 dudit Code que seul le secrétaire-trésorier est autorisé à assister aux séances du conseil;

ATTENDU la résolution 2019-331 ne respecte pas la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Rachofsky
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE la résolution 2019-331, adoptée le 4 novembre 2019, soit et est rescindée à toute fin que de droit.

ADOPTÉE

5.3 Rescinder la résolution 2019-332 concernant l'autorisation de signataire / chèques / PV et autres

2019-364

ATTENDU QUE la municipalité de Pike River est régie par le Code municipal de la Province de Québec;

ATTENDU QU'il est stipulé à l'article 201 dudit Code que seul le secrétaire-trésorier est autorisé à signer les chèques, procès-verbaux et tout autre document mettant la municipalité en cause;

ATTENDU la résolution 2019-332 ne respecte pas la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Rachofsky
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE la résolution 2019-332, adoptée le 4 novembre 2019, soit et est rescindée à toute fin que de droit.

ADOPTÉE

5.4 Autorisation de signature – Chèques, procès-verbaux et tout autre document

2019-365

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE Mme Madelyn Marcoux, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim, soit et est autorisée à signer tout document concernant la bonne administration pour et au nom de la Municipalité de Pike River.

QUE Martin Bellefroid, maire, ou Marianne Cardinal, conseillère, et Madelyn Marcoux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soient et sont autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

5.5 Calendrier des séances ordinaires du conseil 2020

2019-366

CONSIDÉRANT que selon l'article 148 du Code municipal du Québec, prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'endroit, le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances se tiendront principalement au bureau municipal, situé au 548, route 202, et débiteront à 19 h 30 :

Lundi 6 janvier 2020	Lundi 4 mai 2020	Lundi 14 septembre 2020
Mardi 4 février 2020	Lundi, 1 ^{er} juin 2020	Lundi 5 octobre 2020
Mardi 3 mars 2020	Lundi 6 juillet 2020	Lundi 2 novembre 2020
Mardi 7 avril 2020	Lundi 3 août 2020	Lundi 7 décembre 2020

ADOPTÉE

5.6 Fermeture durant la période des Fêtes

2019-367

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2019. Retour aux heures normales le lundi 6 janvier 2019.

ADOPTÉ

5.7 Remise des clefs de l'Hôtel de Ville

2019-368

CONSIDÉRANT qu'avec le départ de Sonia Côté, la directrice générale, il n'y aura qu'une seule personne avec les clés du bureau;

CONSIDÉRANT qu'en cas d'urgence, il serait préférable qu'une autre personne détienne cette clé, et qu'un autre personne détienne le code du système d'alarme du bureau, pour un maximum de sécurité;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise Mme Marianne Cardinal à conserver la clé d'accès du bureau et que M. Martin Bellefroid ait le code d'accès.

ADOPTÉE

5.8 Vœux des Fêtes – Journal le St-Armand

2019-369

CONSIDÉRANT une demande de la part du Journal Le Saint-Armand pour une publicité pour des vœux de fêtes de la part de la municipalité de Pike River;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal autorise une publicité pour des vœux de fêtes dans le journal le Saint-Armand au coût de 75.50 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

5.9 **Déclaration des dons et autres avantages selon l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie**

La secrétaire-trésorière par intérim informe qu'il n'y a eu aucune déclaration de dons, aucune marque d'hospitalité ou autres avantages reçus par les membres du conseil pour l'année 2019.

6. FINANCES

6.1 PG Solutions – Renouvellement du contrat d'entretien 2020

2019-370

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE de renouveler le contrat d'entretien et de soutien pour les applications informatiques du logiciel PG Solutions pour l'année 2020 au montant de 6 400\$, plus les taxes applicables, selon la facture CESA33321 du 1^{er} décembre 2019.

ADOPTÉE

6.2 PG Solutions – Renouvellement pour les copies de sécurité 2020

2019-371

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE de renouveler le contrat pour la surveillance des copies de sécurité des applications informatiques du logiciel PG Solutions pour l'année 2020 au montant de 450\$, plus les taxes applicables, selon la facture CESA35316 du 1^{er} décembre 2019.

ADOPTÉE

6.3 Vérificateurs pour l'année 2019 – Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton

2019-372

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateurs pour l'année 2019, selon son offre du 12 novembre 2019, au montant de 8 400\$, plus les taxes applicables, dans le cadre des travaux suivants :

- audit et présentation du rapport financier au conseil;
- déclaration des revenus auprès des instances gouvernementales;
- audit sur le coût net de la collecte des matières recyclables.

ADOPTÉE

6.4 Calendrier municipal 2020 – Approbation de la soumission

2019-373

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU D'accepter le devis 101357-1 d'Imprimerie CIC en date du 18 novembre 2019, au montant de 1 225\$, plus les taxes applicables, pour 300 exemplaires du calendrier municipal 2020.

ADOPTÉE

6.5 Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main – Contribution financière 2019

2019-374

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Dorais
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement d'une contribution financière de 150\$ au Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main pour l'année 2019.

ADOPTÉE

6.6 Crédit de taxes ordures ferme – Fermes Gasser au 144 des Rivières

2019-375

CONSIDÉRANT le contrat entre le 144 chemin des Rivières et Nopac Environnement pour les services de collectes et de transport des ordures commerciales;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 2 du règlement numéro 03-1218, relatif aux taux de taxation pour l'année 2019, il est stipulé que le propriétaire d'un immeuble à usage commercial ou industriel peut être exempté de paiement s'il démontre à la municipalité qu'il détient un contrat particulier avec notre entrepreneur ou tout autre compagnie;

CONSIDÉRANT le document reçu;

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à créditer un montant de 825\$, représentant 10 mois, soit du 1er mars au 31 décembre 2019, à Fermes Gasser, concernant le crédit de taxes ordures du 144 chemin des Rivières.

ADOPTÉE

6.7 Comptes à payer au 6 décembre 2019

2019-376

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE les comptes à payer au 6 décembre 2019 soient et sont approuvés.

GESTIM inc. - honoraires	1 696.57 \$
NOPAC (recyclage) nov. 2019/2 collectes	3 363.50 \$
NOPAC (Mat. organique) nov. 2 collectes	2 379.98 \$
NOPAC (collecte ordures)	1 567.69 \$
Papeterie Coupal	58.78 \$
RIGMRBM ordures octobre (5.35 tm)	431.85 \$
RIGMRBM compostage octobre (2.66 tm)	180.88 \$
RIGMRBM ordures novembre (8.62 tm)	695.80 \$
RIGMRBM compostage novembre (4.6 tm)	312.80 \$
Sani Éco (centre de tri) recyclage oct. / 3.930 TM	316.30 \$
Sani Éco (centre de tri) recyclage nov. / 6,05 TM	486,92 \$
Toilette Sanibert (location) dernier mois/18-9 au 16-10-	143.72 \$
Uniformes Beaudin (bottes hiver, gant et dossard)	186.26 \$

Filgo Énergie (gicleur et filtre huile)	169.48 \$
Filgo Énergie (mazout)	1 001.53 \$
Martin Bellefroid (Atelier La Fleuriste - fleurs départ Sonia)	74.73 \$
Madelyn Marcoux, intérim novembre	700.00 \$
Petite caisse	360.55 \$
Ville de Bedford (honoraires M. Guay verre)	32,18 \$
Fermes Gasser Ltée (balles paille fossé Dumoulin/Marier)	270,00 \$
Motosport GL (goupilles cisaillement souffleuse neige)	36,56 \$
Outils Rioux (location chariot pour déplace bloc béton)	14.87 \$
Adams Excavation (déneigement rue Galipeau)	143.72 \$
Adams Excavation (déneigement rues versement 1/5)	18 000,00 \$
TOTAL	32 624,67 \$

ADOPTÉE

6.8 Comptes payés au 6 décembre 2019

2019-377

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
 APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE les comptes payés au 6 décembre 2019 soient et sont approuvés.

Salaires des employés municipaux	8 769.91 \$
Martin Bellefroid, maire	979.21 \$
Nathalie Dorais, poste 1	340.62 \$
Jean Asnong, poste 2	351.26 \$
Patricia Rachofsky, poste 3	340.62 \$
Hélène Campbell, poste 4	340.62 \$
Marianne Cardinal, poste 5	340.62 \$
Stephan Duquette, poste 6	340.62 \$
Nathalie Dorais, poste 1/oct. 2019	10.00 \$
Jean Asnong, poste 2/oct. 2019	10.00 \$
Patricia Rachofsky, poste 3/oct. 2019	10.00 \$
Hélène Campbell, poste 4 /oct. 2019	10.00 \$
Marianne Cardinal, poste 5 /oct. 2019	10.00 \$
Stephan Duquette, poste 6 /oct. 2019	10.00 \$
AXION déc. 2019	263.03 \$
AXION déc. 2019/internet pompier	68.93 \$
Bell IPAD (Oct./Nov + Nov./Déc.)	23.00 \$
La Capitale (ass coll) nov 2019	566.63 \$
CARRA (Retraite Québec) nov.	372.03 \$
DAS Revenu Canada (oct. 2019)	976.41 \$
DAS: Revenu Québec (oct2019)	2 681.09 \$
Hydro Québec (Luminaires) oct. 2019	329.04 \$
Hydro Québec (Loisirs)	29.29 \$
Hydro Québec (HV)	297.57 \$
Visa Desjardins (timbres)	103,48 \$
Visa Desjardins (timbres)	49,97 \$
Visa Desjardins (gaz)	133,02 \$
Visa Desjardins (renouvellement site web)	203.53 \$
Visa Desjardins (entretien hôtel de ville)	36.99 \$

TOTAL 17 928,56 \$

ADOPTÉE

7, **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.1 **Entente avec la Croix-Rouge – Renouvellement 2019-2020**

2019-378

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement à la Croix-Rouge canadienne, Québec, au montant de 160 \$ pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

7.2 **Sorties pompiers – Autorisation de paiement**

2019-379

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture CRF1900057 du 1^{er} novembre 2019, au montant de 163,80\$ à la Municipalité de Saint-Armand pour les sorties des pompiers en octobre.

ADOPTÉE

7.3 **Comité intermunicipal incendie St-Armand et Pike River – Adoption des prévisions budgétaires 2020**

2019-380

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve et adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2020 du service de protection des incendies de Saint-Armand/Pike River pour des dépenses au montant de 183 915.90 \$ tel que soumis le 25 novembre 2019.

ADOPTÉE

7.4 **Comité intermunicipal incendie St-Armand et Pike River – Adoption de la quote part**

2019-381

ATTENDU QUE la répartition financière des prévisions budgétaires en vertu de l'entente intermunicipale pour le service de protection des incendies Saint-Armand/Pike River est basée sur la richesse foncière uniformisée de septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve la quote-part de 60 692,25\$, représentant 33 % des prévisions budgétaires de 2020.

ADOPTÉE

7.5 **Visite du préventionniste – Autorisation de paiement**

2019-382

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture #9FD000241 de la Ville de Bedford, au montant de 802,80\$, pour le service du préventionniste au mois d'octobre.

ADOPTÉE

8. VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 MRC – Proposition service régional d'inspection des bandes riveraines

2019-383

CONSIDÉRANT une demande d'intérêt pour l'embauche par la MRC d'une ressource humaine pour l'inspection des bandes riveraines sur le terrain;

CONSIDÉRANT notre intérêt du fait que cela soit fait par une personne objective et extérieur de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal acceptera d'adhérer au service à la hauteur d'un bloc de 100 heures advenant l'embauche de la ressource,

QUE le conseil demande à la MRC que la ressource rencontre le Conseil pour établir les visites d'inspections avant de commencer les travaux auprès des propriétaires.

QUE, par la suite, la ressource rencontre les propriétaires fautifs dès la première infraction et que ceux-ci soient avisés des changements à apporter.

ADOPTÉE

8.2 Hôtel de Ville – Installation septique – Renouvellement contrat entretien

2019-384

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement du programme d'entretien du système septique Ecoflo à l'Hôtel de Ville pour l'année 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement et le renouvellement du programme d'entretien de l'installation septique de l'Hôtel de Ville à Premier Tech Aqua (Écoflo) pour l'année 2020, pour un montant de 110\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

8.3 Rapport de l'inspecteur en voirie

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de novembre de l'inspecteur en voirie.

8.4 Collecte des ordures ménagères 2020 – Rapport d'ouverture de soumission et octroi de contrat

2019-385

CONSIDÉRANT qu'un appel de propositions pour la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures) destinées à l'enfouissement pour l'année 2020 a été envoyé à 4 soumissionnaires ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et est jugée conforme au devis ;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie le contrat à l'entreprise 9166-2452 Québec inc., au montant de 17 998,20\$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 12 novembre 2019.

ADOPTÉE

8.5 Collecte des matières organiques (compostage) – Rapport d'ouverture des soumissions et octroi de contrat

2019-386

CONSIDÉRANT qu'un appel de propositions pour la collecte et le transport des matières organiques destinées au compostage pour l'année 2020 a été envoyé à 4 soumissionnaires ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et est jugée conforme au devis ;

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Dorais
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie le contrat à l'entreprise 9166-2452 Québec inc., au montant de 40 391,99\$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 13 novembre 2019.

La conseillère Hélène Campbell est contre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Récupération du verre – Autorisation de paiement

2019-387

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture 9FD000236 de la Ville de Bedford, au montant de 33,33\$ pour la récupération du verre.

ADOPTÉE

8.7 Conteneur pour le verre – Autorisation de paiement

2019-388

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture 208 de la Ville de Bedford, au montant de 1 000\$, plus les taxes applicables, pour le conteneur de verre.

ADOPTÉE

8.8 Travaux au fossé chemins des Carrières et Marier – Autorisation de paiement – DENEXCO

2019-389

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Rachofsky
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture 003555 de Les Entreprises Denexco inc., au montant de 13 662,50\$, plus les taxes applicables, pour les travaux de creusage de fossé et de réfection d'un ponceau aux chemins des Carrières et Marier.

ADOPTÉE

8.9 PAARRM – Travaux au fossé chemins des Carrières et Marier – Approbation des travaux

2019-390

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pike River a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Pike River approuve les dépenses d'un montant de 14 343,92 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

8.10 COMBEQ – Adhésion de Gérard Simard pour 2020

2019-391

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Jean Asnong

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'adhésion de Gérard Simard à la COMBEQ pour l'année 2020.

QUE le conseil municipal autorise le paiement de l'adhésion 2020 au montant de 380\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

9. URBANISME

9.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de novembre de l'inspectrice en bâtiment.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Paroisse St-Damien – Activités de financement

2019-392

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le versement de la contribution financière de 100\$, tel que prévu au budget 2019, pour les activités de financement de la Paroisse St-Damien.

ADOPTÉE

10.2 Pikeriverains en Action – Activités de Noël – Versement de la contribution

2019-393

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le versement de la contribution financière de 1 000\$, tel que prévu au budget 2019, pour les activités de Noël.

ADOPTÉE

10.3 Pikeriverains en Action – Demande de subvention – Année 2020

2019-394

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accorde un appui financier de 5 000\$, tel que prévu au budget 2020, pour les activités de Pikeriverains en Action.

ADOPTÉE

11. VARIA

11.1 Horizon pour Elle – Journée du 6 décembre – Proclamation

2019-395

CONSIDÉRANT qu'en 1991, le parlement du Canada a établi la date du 6 décembre afin de souligner le terrible drame de l'école polytechnique de Montréal en 1989 où 14 jeunes femmes ont été victimes de la haine envers les femmes ;

CONSIDÉRANT qu'en plus de commémorer cet événement tragique, le 6 décembre offre l'occasion de réfléchir au phénomène de la violence dans notre société. Que l'on parle de la difficulté des hommes, femmes et enfants, nous devons, comme individu et comme collectivité, concevoir que la violence est une réalité quotidienne de notre société afin d'envisager des mesures concrètes et d'éliminer toutes formes de violence ;

CONSIDÉRANT que dans la quête à éliminer le fléau de la violence faite aux femmes, la Municipalité de Pike River est convaincue qu'il est nécessaire d'obtenir le partenariat de la collectivité ;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell
APPUYÉ PAR Nathalie Dorais

ET RÉSOLU DE proclamer la campagne de sensibilisation de 12 jours d'action, soit du 25 novembre au 6 décembre de chaque année, pour contrer la violence envers les femmes et, conséquemment, en signe de solidarité envers cette cause, de porter le ruban blanc.

ADOPTÉE

11.2 Pacte Brome-Missisquoi – Appui au projet de la Maison de la Famille

2019-396

CONSIDÉRANT que la *Maison de la Famille* est un organisme sans but lucratif qui offre des services de soutien aux familles de la région ;

CONSIDÉRANT que l'équipe en place souhaite poursuivre leur projet d'adaptation d'espace de la *Maison de la Famille* en déposant une demande de subvention au Pacte de Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT qu'un accueil chaleureux dans un endroit agréable constitue les bases mêmes d'une intervention positives et durables ;

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Asnong
APPUYÉ PAR Patricia Rachofsky

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal appuie moralement la Maison de la Famille dans ses démarches dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

11.3 Pacte Brome-Missisquoi – Appui au projet de la Société de gestion du parc industriel régional

2019-397

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford au Pacte Brome-Missisquoi ;

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Rachofsky
APPUYÉ PAR

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal appuie moralement la Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford dans ses démarches dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi.

LES CONSEILLÈRES NATHALIE DORAIS ET HÉLÈNE CAMPBELL AINSI QUE LE CONSEILLER JEAN ASNONG SONT CONTRE.

REFUSÉE À LA MAJORITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Les interventions ont porté sur la réparation de la fournaise de l'Hôtel de Ville. Il est demandé qu'une lettre soit envoyée à Énergir pour étendre leur réseau sur le territoire de la municipalité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-398

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Dorais
APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 22 heures 30 minutes.

ADOPTÉE

Martin Bellefroid, maire

Madelyn Marcoux,
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Madelyn Marcoux, directrice générale par intérim certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019 sont effectuées.

Madelyn Marcoux, Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire

